



## DIPLÔME D'ÉTAT DE LA JEUNESSE, DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DU SPORT SPÉCIALITÉ « ANIMATION SOCIO-ÉDUCATIVE OU CULTURELLE » MENTION « COORDINATION DE PROJETS »

**Nombre d'heure en centre :** 700h | Alternance d'une semaine par mois

**Nombre d'heure en entreprise :** 750h minimum

### Le contenu de la formation :

Le DEJEPS est un diplôme d'État enregistré dans le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP 39930 - date d'échéance le 04/12/2029), de niveau 5, reconnu par l'Etat et le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et du Sport (Arrêté du 09/11/2024).

La formation s'organise en quatre Blocs de Compétences (BC) :

- **BC 1 :** Animer et accompagner une équipe dans le champ du sport ou de l'animation :
  - Organiser et animer une équipe.
  - Accompagner des apprentissages et de la montée en compétences de l'équipe concernée par son périmètre d'intervention.
- **BC 2 :** Concevoir un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive :
  - Analyser l'environnement du projet d'action.
  - Définir des objectifs, un plan d'action et la démarche d'évaluation du projet d'action.
  - Élaborer un budget du projet d'action et rechercher des financements.
- **BC 3 :** Mettre en œuvre et évaluer un projet d'action dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive :
  - Coordonner la mise en œuvre et le suivi budgétaire, matériel et logistique du projet d'action.
  - Évaluer et mettre en perspective le projet d'action.
- **BC 4 :** Développer les partenariats opérationnels et contribuer aux dynamiques institutionnelles dans le domaine de l'animation socio-éducative, culturelle et/ou sportive :
  - Mobiliser des partenaires opérationnels et des réseaux professionnels autour des activités conduites dans un périmètre d'intervention.
  - Inscrire la structure dans les dynamiques partenariales et institutionnelles locales à travers des actions de représentation opérationnelle et technique.



### Mobilité Européenne ERASMUS+

Un stage de 2 semaines dans un pays de l'Union Européenne vous permettant de :

- Acquérir des connaissances sur l'environnement et les métiers de l'animation et du travail social
- Développer des compétences sociales et interculturelles

Les exigences préalables à l'entrée en formation, prévues à l'article R. 212-10-17 du code du sport et à l'article A. 212-36 de ce même code, sont les suivantes :

- a) Justifier de la possession d'un diplôme de niveau 4 dans le champ de l'animation, du sport ou de l'intervention sociale
- b) Justifier de la possession d'un diplôme de niveau 5 à minima, ou
- c) Attester d'un niveau de formation correspondant à un niveau 4, avec une expérience d'animation de 6 mois, ou
- d) Justifier de 24 mois d'activités professionnelles ou bénévoles correspondant à 1100h minimum

Equivalences prévues par l'arrêté du 09/11/2024 pour les candidats ayant validé partiellement ou non un DEJEPS spécialité "Animation socio-éducative et culturelle" en UC ou "perfectionnement sportif" en UC ou BC 1 et 2.

90% de réussite aux  
certifications pour la  
promotion 2022-2023

### Tarif et financements :

10 500€

Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation  
OPCO, France Travail, CTM, CPF

